



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre la faim

Question écrite n° 18260

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la malnutrition dans le monde. Le programme alimentaire mondial (PAM) et le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ont lancé en 2007 un appel devant le congrès américain pour éliminer la faim et la malnutrition des enfants dans le monde, rappelant que 18 000 enfants mourraient chaque jour pour ne pas avoir été suffisamment nourris. L'initiative lancée par les agences des Nations unies s'est fixé pour objectif d'éliminer la faim des enfants dans le monde au cours de la prochaine génération, en commençant par atteindre l'objectif du millénaire pour le développement (ODM) numéro un : réduire de moitié la faim dans le monde d'ici à 2015. Le PAM a notamment expliqué que l'initiative visait entre autres à promouvoir la fourniture d'un kit essentiel de santé estimé à 79 dollars par famille et de nutrition, qui permettrait de répondre aux causes immédiates de la faim au quotidien. En conséquence il lui demande de lui faire connaître la position de la France à ce sujet.

Texte de la réponse

La malnutrition infantile reste en effet un problème grave mal pris en compte par les actions actuelles des gouvernements et de l'aide internationale. Le Président M. Sarkozy a rappelé le 3 juin 2008 à la FAO à Rome qu'il s'agissait d'une priorité absolue de l'aide au développement. Ainsi, la malnutrition chronique (retard de croissance) touche 178 millions d'enfants de moins de cinq ans et la malnutrition aiguë (perte de poids sévère) 55 millions. Les taux de malnutrition aiguë globale atteignent des niveaux considérables en Afrique : 33 % au Mali, 38 % au Burkina Faso... Chez les enfants, la malnutrition constitue le principal facteur de risque en terme de mortalité et d'invalidité : 35 % des maladies et 3,5 millions de décès sont attribués à la malnutrition chaque année dans le monde. Dans ce contexte, la hausse récente des prix alimentaires, en mettant le budget des ménages pauvres sous pression, accroît les risques liés à la malnutrition. Or la communauté internationale dispose d'un ensemble d'interventions performant portant sur les facteurs immédiats de la malnutrition (allaitement au sein, alimentation de complément, fortification en vitamine A, en fer et en zinc, et prise en charge de la malnutrition aiguë sévère). Sa mise en oeuvre ciblée sur les enfants de moins de deux ans et les femmes enceintes permettrait de réduire la mortalité infantile d'un quart et la malnutrition chronique d'un tiers dans trente-six pays les plus affectés. Ces efforts nécessitent en outre une approche intégrée des politiques sectorielles (santé, eau...) pour être efficaces. Ils pâtissent toutefois d'un soutien politique souvent médiocre dans les pays affectés, de dispositifs institutionnels peu efficaces, d'une mobilisation internationale désordonnée, y compris au niveau multilatéral, et de financements insuffisants. L'initiative ECHUI (Ending Child Hunger and Under-nutrition Initiative), lancée en 2006 par le PAM et l'UNICEF, vise à améliorer le cadre politique et institutionnel des programmes de lutte contre la malnutrition. Elle n'a pas vocation à mettre en oeuvre des programmes de lutte sur le terrain. Son intérêt est indiscutable, mais la formulation d'un plan d'action qui assure la cohérence des activités des agences, prenant en compte les initiatives existantes et attirant des partenaires (ONG, fondations privées etc.) a connu des délais. Toutefois, un secrétariat associant également l'OMS a été créé tandis que des études préliminaires sont en cours en Mauritanie et au Laos. Plus globalement, ces différentes organisations sont par ailleurs actives en matière de lutte contre la malnutrition dans le cadre de

nombreux autres programmes, l'UNICEF ayant en particulier été désigné comme leader sur cette thématique au sein du système des Nations unies. Sur cette question prioritaire, la France intervient directement sur la question de la malnutrition à travers trois types d'actions : l'appui aux politiques nationales de lutte contre la malnutrition et aux systèmes d'alerte en Afrique de l'Ouest (350 000 EUR/an) ; la réponse aux crises : plus de 4 MEUR, soit 14 % du budget annuel de l'aide alimentaire (30 MEUR), sont affectés spécifiquement à des actions en matière de nutrition. Ainsi en 2007, la France a appuyé la distribution d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi au Togo et au Niger par le canal de l'UNICEF, en Somalie par celui de l'ONG Action contre la faim. Dans le cas du PAM, en Haïti, les distributions portent sur des aliments de composition plus simple, permettant de toucher un plus grand nombre d'enfants. De même, en dehors des crises aiguës et des centres de réhabilitation nutritionnelle, la France appuie l'utilisation de produits alternatifs fabriqués sur place, s'inscrivant dans les habitudes locales et d'un coût modéré : au Niger avec l'UNICEF, à Madagascar avec l'ONG GRET. Ses contributions aux organisations multilatérales comme l'UNICEF (11,5 MEUR en 2008), leader sur cette question pour les Nations unies. Par ailleurs, l'Aide publique au développement (APD) allouée par la France dans les secteurs du développement agricole et de la sécurité alimentaire (300 MEUR en 2007), de la santé (800 MEUR), de l'eau potable et l'assainissement (350 MEUR) et, globalement, de la pauvreté contribue également à la lutte contre la malnutrition. Toutefois, la lutte contre la malnutrition infantile à grande échelle est une question complexe de développement qui nécessitera, pour être efficace, une capacité de financement significative et pérenne sur le long terme, et qui requiert une mobilisation concertée de tous les donateurs, dont la CE, la Banque mondiale et les États-Unis. C'est dans cet esprit que le Président Sarkozy a proposé la mise en place d'un partenariat mondial pour la sécurité alimentaire, en y incluant spécifiquement la nutrition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18260

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1718

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7299